

DÉLIBÉRATIONS



PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT Maire d'Orléat, dûment convoqué le 23 septembre 2025.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
BRUSSAT ELISABETH	X		
DOLCEMASCOLO LAURENT	X		
LACHAMP Patricia	X		
ROUDIVANT Jean-Louis		X	A donné procuration à D.MAURIN
DESSIMOND Céline		X	
ROBIN Christian	X		
MAURIN Daniel	X		
MARECHAL Sylvette	X		
MARQUES Nicole		X	
COINTE Grégory	X		
CARRE Sophie	X		
CHABANAT Rémy	X		
DAUDUIT Cédric	X		
BOURBONNAUX Anthony	X		
MONTAGNIER Patricia	X		
YVERNAULT Stéphanie		X	A donné procuration à V.SAUZEDDE
FERRIER Héloïse	X		
SERIER Laurent		x	A donné procuration à L.DOLCEMASCOLO
SAUZEDDE Véronique	X		

A été nommé secrétaire de séance

Procurations :

Jean-louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN.

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO.

Stéphanie YVERNAULT à Véronique SAUZEDDE.

Absentes :

Céline DESSIMOND, Nicole MARQUES.

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
Décisions modificatives	2025/09/43	X			
Subventions Mise en séparatif T4	2025/09/44	X			
Subventions Suppression STEP du Bourg	2025/09/45	X			
Budget Commune : Emprunt	2025/09/46	X			
Budget Gestion Immobilière : Emprunt	2025/09/47	X			
Admission en non-valeur	2025/09/48	X			
Protection Sociale Complémentaire Santé	2025/09/49	X			
Centre de Gestion FPT : Convention assistance au service retraite	2025/09/50	X			
Création d'un poste d'agent pour accroissement d'activité	2025/09/51	X			
Adoption du RQPS 2024	2025/09/52	X			
SIASD : Convention de téléassistance départementale	2025/09/53	X			
Syndicat Dore Allier : Convention de constitution d'un groupement de commande	2025/09/53	X			
Contrat de prestations d'assistance juridique pour l'année 2025/2026	2025/09/54	X			
Echange de parcelle Pont-Astier	2025/09/55	X			
CCEDA : Adhésion au groupement de commande pour diagnostic du réseau d'eaux pluviales	2025/09/56	X			
CCEDA : Renouvellement de la CTG	2025/09/57	X			

Décisions modificatives

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de faire des ajustements de crédits sur les budgets commune, assainissement et gestion immobilière. Madame le Maire donne lecture des virements de crédits. Vote à l'unanimité.

Subventions : Mise en séparatif T4

Madame le Maire rappelle les travaux de mise en séparatif de la T4. Le montant des travaux est estimé à 184 715.18€. Madame le Maire donne lecture des subventions à solliciter auprès du conseil départemental et Agence de l'eau. Vote à l'unanimité.

Subventions : Suppression de la STEP du bourg et refoulement des effluents vers la STEP de Pont Astier

Madame le Maire rappelle les travaux de la suppression de la STEP du bourg. Le montant des travaux est estimé à 260 620 € (dont le réseau gravitaire pour 62 474 €H.T non éligible aux subventions. Madame le Maire donne lecture des subventions à solliciter auprès du conseil départemental et Agence de l'eau. Vote à l'unanimité.

Budget commune : Emprunt

Madame le Maire rappelle le budget primitif 2025 de la commune et les travaux d'investissement engagés et propose la réalisation d'un emprunt à hauteur de 300 000 € afin de financer les travaux en traversée de la traversée du bourg. Vote à l'unanimité.

Budget Gestion immobilière : Emprunt

Madame le Maire rappelle le budget primitif 2025 du budget Immobilière et les travaux d'investissement engagés et propose la réalisation d'un emprunt à hauteur de 95 000 € afin de financer les travaux du patrimoine bâti et embellissement des abords. Vote à l'unanimité.

Admission en non-valeur

Madame le Maire donne lecture des demandes d'admission en non-valeur dressés par le comptable public pour un montant de 3 389.33€ du budget assainissement et 9 950.67€ pour le budget gestion immobilière. Vote à l'unanimité.

Protection Sociale Complémentaire (PSC) Santé

Madame le Maire informe le conseil municipal l'obligation pour les collectivités au 1^{er} janvier 2026 de participer à la protection sociale complémentaire santé pour ces agents. La participation minimale est de 15€/agent. La collectivité a opté pour la labellisation. Vote à l'unanimité.

Centre de Gestion de la FPT : Convention assistance au service retraite

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu de renouveler la convention d'assistance au service retraite avec le centre de gestion afin de permettre un accompagnement des agents dans le suivi de leur demande de liquidation de pension. Vote à l'unanimité.

Création d'un poste agent pour accroissement d'activité

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'en raison d'un accroissement d'activité au service technique il y aurait lieu de recruter un agent non permanent pour une durée maximale de 12 mois. Vote à l'unanimité.

Adoption du RQPS 2024

Madame le Maire donne lecture du Rapport Annuel sur le prix et qualité du service d'assainissement collectif. Adoption à l'unanimité.

SIASD : Convention de téléassistance départementale

Délibération annulée car relève de la compétence du CCAS.

Syndicat Dore Allier : Convention de constitution d'un groupement de commande pour les travaux d'eau potable

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en concomitance des travaux d'assainissement de mise en séparatif de la T4, des travaux sur le réseau d'eau doivent également être réalisés par le syndicat d'eaux Dore Allier. Afin de lancer la consultation pour ces deux prestations il y aurait lieu de signer une convention constitutive d'un groupement de commande entre la commune et le syndicat d'eaux Dore Allier. Vote à l'unanimité.

Contrat de prestations d'assistance juridique pour l'année 2025/2026

Madame le Maire donne lecture du contrat de prestations. Vote à l'unanimité.

Echange de parcelle Pont Astier

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu d'échanger les parcelles AW54 d'une superficie de 913 m² et la parcelle AW55 d'une superficie de 762 m². Vote à l'unanimité.

CCEDA : Adhésion au groupement de commande pour diagnostic du réseau d'eaux pluviales

Madame le Maire rappelle qu'en commande publique, les acheteurs peuvent faire le choix d'acquérir seuls les travaux, les fournitures et les services qui répondent à leurs besoins ou de se grouper avec d'autres acheteurs. L'intérêt principal pour les acheteurs repose sur le lancement d'une consultation unique pour répondre aux besoins de plusieurs acheteurs. Les aspects positifs de la mutualisation des achats sont notamment des économies d'échelles réalisées, la réduction des coûts de procédure, etc. Madame le Maire expose que CCEDA propose de constituer un groupement de commande avec ses communes membres intéressées afin d'organiser de façon coordonnée et regroupée un marché public de prestations intellectuelles pour la réalisation des schémas directeur et zonage d'assainissement. La commune d'Orléat est concernée par le diagnostic du réseau d'eaux pluviales. Vote à l'unanimité.

CCEDA : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Mme la Maire rappelle que la CTG est avant tout une démarche partenariale entre la CAF et le territoire visant à définir un cadre politique de développement de ce dernier. Madame le Maire donne lecture de ladite convention. Vote à l'unanimité.

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT



Le Secrétaire
Grégory COINTE

